



## COMMUNIQUE DE PRESSE

*La Rochelle, le 4 avril 2019*

### **FRANCE SERVICES SIGNATURE DE LA CONVENTION DEPARTEMENTALE A TONNAY-CHARENTE**

L'accessibilité aux services publics est un enjeu d'égalité et de cohésion sociale prioritaire pour l'État, particulièrement face à l'évolution des modes de vie et des technologies. Les politiques publiques d'accès aux droits et de promotion de l'inclusion numérique prennent corps en particulier aujourd'hui au travers du dispositif France Services.

Après l'inauguration des France Services de Jonzac et de Saint-Jean-d'Angély, le Préfet Nicolas Basselier procédera au dévoilement de la plaque de la nouvelle structure France Services de Tonnay-Charente, en présence des représentants de la Ville de Tonnay-Charente et de l'Intercommunalité

**le jeudi 6 février 2020 à 11h30  
76 rue Alsace Lorraine  
17430 Tonnay-Charente**

Puis il signera la convention France Services de la Charente-Maritime avec les représentants des 9 opérateurs et des 9 gestionnaires, afin de formaliser les modalités d'organisation et de gestion des France Services du département

**au CAP centre social 20 Avenue De Gaulle  
17430 Tonnay-Charente**

***La presse est cordialement invitée à ces deux évènements***

#### **Contact presse**

Préfecture de la Charente-Maritime  
Service Départemental de la Communication Interministérielle  
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr  
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22  
Standard : 05.46.27.43.00 - [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)

**L'État en Charente-Maritime**  
Suivez l'actualité des services sur @prefet17  
 